

DÉCRET N° 82/560 DU 6 NOVEMBRE 1982  
Modifiant la composition du Gouvernement.-

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 79/473 du 15 Novembre 1979 portant réorganisation du Gouvernement,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - La composition du Gouvernement est modifiée ainsi qu'il suit :

- Premier ministre : M. BELLO BOUBA MAIGARI ;
- Ministre d'Etat Chargé de l'Agriculture : M. Eboua (Samuel) ;
- Ministre de l'Economie et du Plan : M. ENGO (Désiré) ;
- Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat Chargé des Affaires Etrangères : M. AMIMOU OUAROU ;
- Ministre du Travail et de la Présvoyance Sociale : M. TOMYE MBOG (Félix)
- Vice-Ministre de l'Economie et du Plan : M. TORI LITANGAMIA

(Le reste sans changement).

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré puis publié au Journal Officiel en Français et en Anglais.

YAOUNDE, LE 6 NOVEMBRE 1982.

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

(é) PAUL BIYA.